



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

plans de prévention des risques

Question écrite n° 94167

Texte de la question

Mme Catherine Quéré attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la loi post-AZF. Les délais fixés par ce texte de loi pour l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques arrivent à échéance et les objectifs sont loin d'être tenus. Cette même loi prévoit que les riverains seront tenus de faire des travaux coûteux ; certes un crédit d'impôt est prévu mais la question reste posée pour ceux qui ne paient pas d'impôts. Elle lui demande d'indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour définir les modalités de financement des expropriations et des travaux imposés aux riverains d'un site Seveso.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Quéré](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94167

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010

Question retirée le : 30 novembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)